

ou bien encore des vieillards pensionnés. Il reste que le gros de mes mandants est constitué d'ouvriers.

Je veux que le ministre sache tout de suite que mes ouvriers s'intéressent de près à l'agriculture. Les ouvriers syndiqués de ma circonscription n'ont pas oublié l'appel lancé par le premier ministre, du temps où il était porte-parole de l'opposition. Ils se rappellent le député de Prince-Albert, devenu depuis notre premier ministre, qui, enflammé de colère, montrant du doigt le premier ministre du temps, s'est écrié: «L'agriculture demande la parité, non pas la charité.»

J'ai adressé la parole à un grand nombre de réunions d'ouvriers et de syndiqués et, chaque fois que j'ai soutenu qu'à l'agriculture il fallait la parité et non la charité, on m'a appuyé chaleureusement. Je me souviens qu'une fois les producteurs de lait de la vallée du Fraser en Colombie-Britannique se trouvaient dans une situation difficile. Le syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique est alors allé jusqu'à dépenser tout près de \$1,000 de ses propres fonds pour organiser, dans la région, de grandes réunions destinées à venir en aide aux producteurs de lait de la vallée. L'organisation était bien faite. Les réunions ont compté jusqu'à 1,000 producteurs de lait. Le résultat fut la remise en ordre de la vente dans les terres basses de la Colombie-Britannique. C'était là un apport du travail organisé à l'agriculture de notre province.

Les syndicats ouvriers soutiennent que les agriculteurs doivent pouvoir prétendre aux mêmes droits et aux mêmes encouragements que les autres Canadiens. Nous aimerions voir l'agriculture s'organiser au point d'être plus qu'un simple organisme à la remorque du gouvernement du jour. Nous aimerions la voir plaider sa propre cause et faire connaître elle-même ses besoins, quelles qu'en soient les conséquences. Il y a un certain nombre d'années, les syndicats agricoles réclamaient à cor et à cri la parité. Je trouve bien regrettable que de nombreux et importants secteurs de l'agriculture organisée aient changé à cet égard et fassent maintenant la courbette devant le gouvernement actuel pour réclamer des bribes de faveurs par-ci par-là. Quelques secteurs du monde agricole ont oublié le principe de leur cri de ralliement: la parité, non la charité.

En examinant la situation agricole dans l'ensemble du pays, je ne puis m'empêcher de faire part au comité de mes observations sur l'agriculture dans les provinces de l'Atlantique. Les besoins de capitaux de l'agriculture sont tout simplement fantastiques et renversants. Il faudra des immobilisations d'un milliard de dollars ou plus pour remettre sur pied l'agriculture canadienne. Je

dirai même—et aucun représentant des provinces Maritimes ne me contredira, je pense—qu'environ 80 p. 100 de ce qu'on appelle des fermes dans cette région du Canada ne sont pas des fermes à proprement parler; ce ne sont que des exploitations de dernier ressort. Une étude de la statistique concernant le revenu agricole dans les provinces de l'Atlantique suffit à nous convaincre de la nécessité d'une réforme importante. Une ferme de 18 acres avec trois vaches, 80 poules et 4 porcs ne suffit plus. Il est nécessaire et urgent de trouver un remède, afin d'aménager des unités agricoles rentables.

On a un besoin pressant de centaines de millions de dollars de biens d'équipement, et j'ai bien l'impression que la loi actuelle est des plus insuffisantes à cet égard. Il importe tout autant, non seulement que l'Agriculture bénéficie de la parité, mais que des dispositions soient prises en vue de permettre aux agriculteurs de produire économiquement. Notre nation a besoin de l'agriculteur dont la ferme est d'un bon rendement. Toutefois, nous sommes encore loin du jour où, d'une façon générale, nos fermes pourront produire à un prix de revient minimum, et je crois que c'est une de nos principales responsabilités nationales que de prendre les mesures voulues pour y arriver.

Je sais que le ministre représente une circonscription de la Saskatchewan et je constate que, dans l'ensemble, les producteurs de blé vendent leur production au prix de revient. Ils ont une organisation très poussée. Toutefois, je ne pense pas que les membres de la Chambre des communes se soient jamais rendu compte que le nombre des agriculteurs canadiens qui n'ont jamais produit un seul boisseau de blé est supérieur à celui des producteurs de blé. Le ministre est originaire de la Saskatchewan, je le sais; mais j'espère qu'il se rappellera qu'il y a bien plus d'agriculteurs au Canada qui ne cultivent pas de blé qu'il y a de producteurs de blé. Il y a des cultivateurs qui s'adonnent à toutes sortes de cultures dans les provinces atlantiques, dans le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Ces gens-là ne se préoccupent pas outre mesure du bien-être des producteurs de blé.

Étant donné les antécédents du parti, notre groupe s'est généralement fait le porte-parole des producteurs de blé des Prairies. Les prédécesseurs du ministre sont venus des Prairies également. Je voudrais qu'un jour le ministère de l'Agriculture accorde plus d'attention aux cultivateurs non producteurs de blé car, dans presque chaque province, ils sont plus nombreux que les producteurs de blé. Il y va de l'intérêt de nous tous que les cultivateurs en général jouissent d'une part équitable du revenu national. Je regrette que presque